

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est informé que, par arrêté en date du 15 mars 2017, le Président de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à la déclaration de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Raon-l'Étape.

Cette enquête publique aura lieu du 07 avril 2017 au 9 mai 2017 à la Mairie de Raon-l'Étape.

Le dossier d'enquête pourra être consulté durant cette période et chacun pourra consigner ses observations sur le registre prévu à cet effet ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges – 1 rue Carbonnar à Saint-Dié-des-Vosges.

M. Dominique CHASSARD est désigné en qualité de commissaire-enquêteur. Il recevra le public à la Mairie de Raon-l'Étape :

- Samedi 22 avril 2017 de 10h00 à 12h00
- Mercredi 3 mai 2017 de 14h00 à 16h00
- Mardi 9 mai 2017 de 16h00 à 18h00

Les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenues à la disposition du public au siège de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges et à la mairie de Raon-l'Étape.